



DÉPARTEMENT
DU HAUT-RHIN

Nombre des membres du
Conseil Municipal élus :

29

Nombre des membres en
fonction :

29

Nombre des membres
participant à la séance

21 +5 procurations

OBJET :

Point n° 4c

Approbation du projet de modernisation des feux de circulation sur la RD 1066

Mise en ligne sur le site
internet de la commune le
3 octobre 2025 par
Monsieur Gilbert STOECKEL
Maire de Thann

Cette délibération peut faire
l'objet d'un recours devant le
tribunal administratif pendant
un délai de deux mois à
compter de sa publication et
de sa réception par le
représentant de l'Etat

EXTRAIT

Du registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 29 septembre 2025

Etaient présents : M. STOECKEL, Mme FRANÇOIS-WILSER, M. VETTER, Mme BAUMIER-GURAK, MM. THIEBAUT, GOEPFERT, Mme HOMRANI, MM. WEINGAERTNER, BOCKEL, Mme VISCHEL, M. STAEDELIN, Mmes TORRENT, LEGRAND, M. MORVAN, Mme PERY, M. Charles SCHNEBELEN, Mmes BILLIG, DIET, CALLIGARO, M. Eugène SCHNEBELEN, Mme MALLER

Etaient excusés et ont donné procuration :

Mme KEMPF, excusée, a donné procuration à Mme TORRENT
Mme BITSCH, excusée, a donné procuration à Mme FRANÇOIS-WILSER
M. CHOLAY, excusé, a donné procuration à M. Charles SCHNEBELEN
Mme SIZERE, excusée, a donné procuration à M. VETTER
M. BELHADRI, excusé, a donné procuration à M. MORVAN

Etaient excusés, sans procuration :

M. SCHMITT
M. BELHADRI

Etait absente, non excusée :

Mme MURA

Monsieur Charles VETTER, adjoint à la sécurité, aux grands projets techniques, aux infrastructures et ingénierie, aux opérations de grands aménagements, à l'urbanisme, rappelle aux membres du Conseil Municipal que la Ville de Thann gère les feux de circulation sur la RD 1066, en vertu des pouvoirs de police du Maire en agglomération.

Les installations datent des années 80. Les installations situées à proximité des passages à niveau ont été modernisées en 2010 pour l'arrivée du Tram Train. Un audit a été réalisé par la société SPIE afin de faire le point sur l'état du matériel, les possibilités d'évolution et de programmation afin d'améliorer la sécurité et la fluidité sur la RD 1066.

L'audit conclut à la nécessité de remplacer ce parc de matériel vieillissant et de mettre en place de nouveaux automates car il sera difficile de réaliser la maintenance des systèmes actuels dans les prochaines années.

La modernisation des installations permettra aussi de mettre en place des systèmes de communication avec les automates qui présentent également des facilités de programmation permettant de tester des réglages plus fins pour améliorer la fluidité sur la RD 1066, aux heures de pointe comme aux heures creuses. A terme, en coordination avec la Collectivité Européenne d'Alsace et la Ville de Vieux-Thann, il sera possible de faire évoluer l'installation en la dotant d'un système de supervision pour suivre et optimiser le fonctionnement des feux, avec notamment la mise en place de programmes de type « vague verte ».

La modernisation des systèmes actuels est estimée à 60 000 euros HT tandis que la mise en place d'un système de supervision est estimée à plus de 110 000 euros. Il est proposé de procéder par étapes en réalisant une première tranche de travaux sur la modernisation des systèmes à hauteur de 60 000 euros HT.

Il est proposé de solliciter une aide de la Collectivité Européenne d'Alsace, au titre du programme « amendes de police », afin de financer cet investissement.

La Ville de Thann sollicitera également les industriels TRONOX et VYNOVA PPC qui sont concernés par le carrefour à feux situé au croisement des RD 1066 et 103.

Cela étant exposé, il est proposé à l'assemblée d'adopter les termes de la délibération suivante,

Vu les éléments exposés par Monsieur Charles VETTER, à savoir la nécessité de renouveler les automates commandant les feux de circulation sur la RD 1066 pour un coût estimatif de 60 000 euros HT, avec la possibilité de financements au titre du fonds « amendes de police » géré par la Collectivité Européenne d'Alsace,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents et représentés :

- prend acte de l'audit réalisé par la société SPIE sur le système de gestion des feux de circulation,
- approuve le projet de modernisation des installations afin d'améliorer la sécurité et la fluidité sur la RD 1066,
- approuve la réalisation d'une première tranche de travaux à hauteur de 60 000 euros HT,
- charge Monsieur le Maire de solliciter des participations financières auprès de la Collectivité Européenne d'Alsace et des industriels TRONOX et VYNOVA PPC,
- autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à la réalisation de ce projet.

Pour extrait conforme
Gilbert STOECKEL
Maire de Thann



Philippe CHUDANT
Secrétaire de Séance